

# teuquan

Réservez simplement,  
déplacez-vous sereinement



## Guide du réseau

TRANSPORT À LA DEMANDE

du lundi au vendredi de 9h à 17h

**04 8000 7000**

Réservation la veille avant 12h



Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Pour faciliter votre quotidien, nous avons lancé TOUQUAN, le service de transport à la demande en partenariat avec la Région. Avec ses 175 arrêts répartis sur nos 53 communes, il vient au plus près de vous et vous accompagne dans vos déplacements.

Ce service est ouvert à tous, à un tarif que nous avons voulu le plus accessible possible. Après la création des lignes A10 et A11 à destination du Parc Industriel et le covoiturage Covoit'ici, TOUQUAN est un pas de plus vers une mobilité de proximité. Ce guide vous permettra de tout savoir sur ce nouveau service TOUQUAN, afin de vous déplacer sereinement. Bonne lecture !

### **Jean-Louis GUYADER**

Président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain



La Région Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les territoires dans la mise en œuvre de solutions de mobilité adaptées aux besoins des habitants. En soutenant techniquement et financièrement le service de transport à la demande TOUQUAN de la CCPA, la Région s'implique pleinement dans les déplacements de proximité des habitants. Ce nouveau service, combiné aux autres offres de déplacement déjà présentes sur le territoire de la CCPA, contribue à faciliter les déplacements du quotidien et améliorer l'accès aux services et loisirs du territoire.

### **Paul VIDAL**

Élu régional délégué aux transports scolaires et interurbains



# TOUQUAN VOUS emmène !

## 🎯 Le transport à la demande...

TOUQUAN est un service à la demande, c'est-à-dire avec réservation obligatoire. Les réservations sont à effectuer via une plateforme régionale unique.

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h (heure de prise en charge) à 17 h (heure de dépose), à l'exclusion des jours fériés.

Chaque usager peut réaliser jusqu'à **20 trajets par mois** (ou 10 allers-retours).

Quelle que soit la distance, le coût d'un trajet est de **2 € par personne**.



© Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain



## ...adapté à chaque bassin de vie 🎯

Le service est organisé en **4 secteurs, autour de 4 bassins de vie**: l'Albarine, Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, et Meximieux. Pour chacun, la CCPA et ses communes ont défini ensemble les points d'arrêt.

Les trajets s'effectuent entre un point de prise en charge et un point de dépose (aller simple ou aller-retour), mais pas entre deux points de prise en charge. Pour être au plus proche des besoins, **159 points de prise en charge ont été positionnés sur l'ensemble de**

**l'intercommunalité**. Chaque commune étant couverte, il y en a forcément un près de chez vous !

# Vous rendre là où vous avez besoin

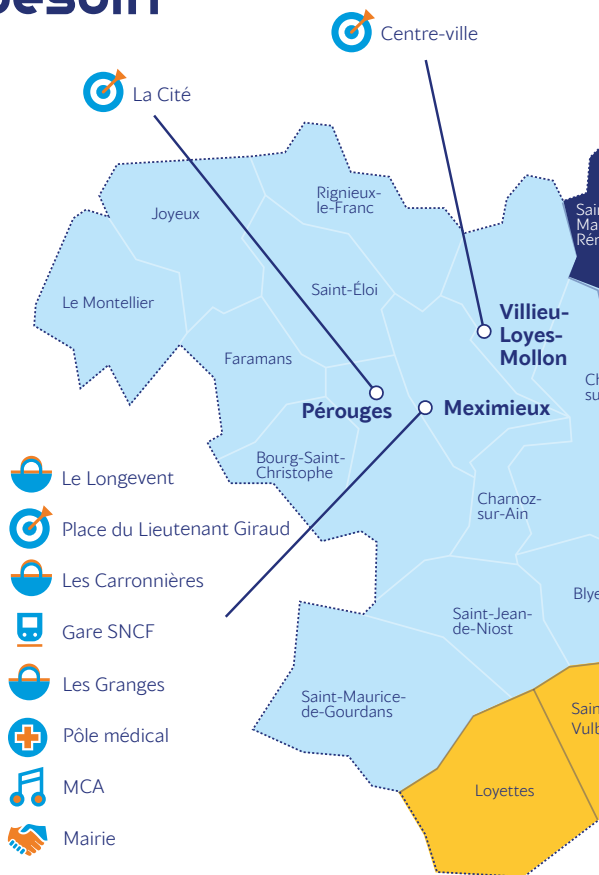
Pour l'ensemble du territoire de la CCPA, 32 points de dépose ont été identifiés, au plus près de vos habitudes quotidiennes : centre-ville, commerces, gares, pôles médicaux...



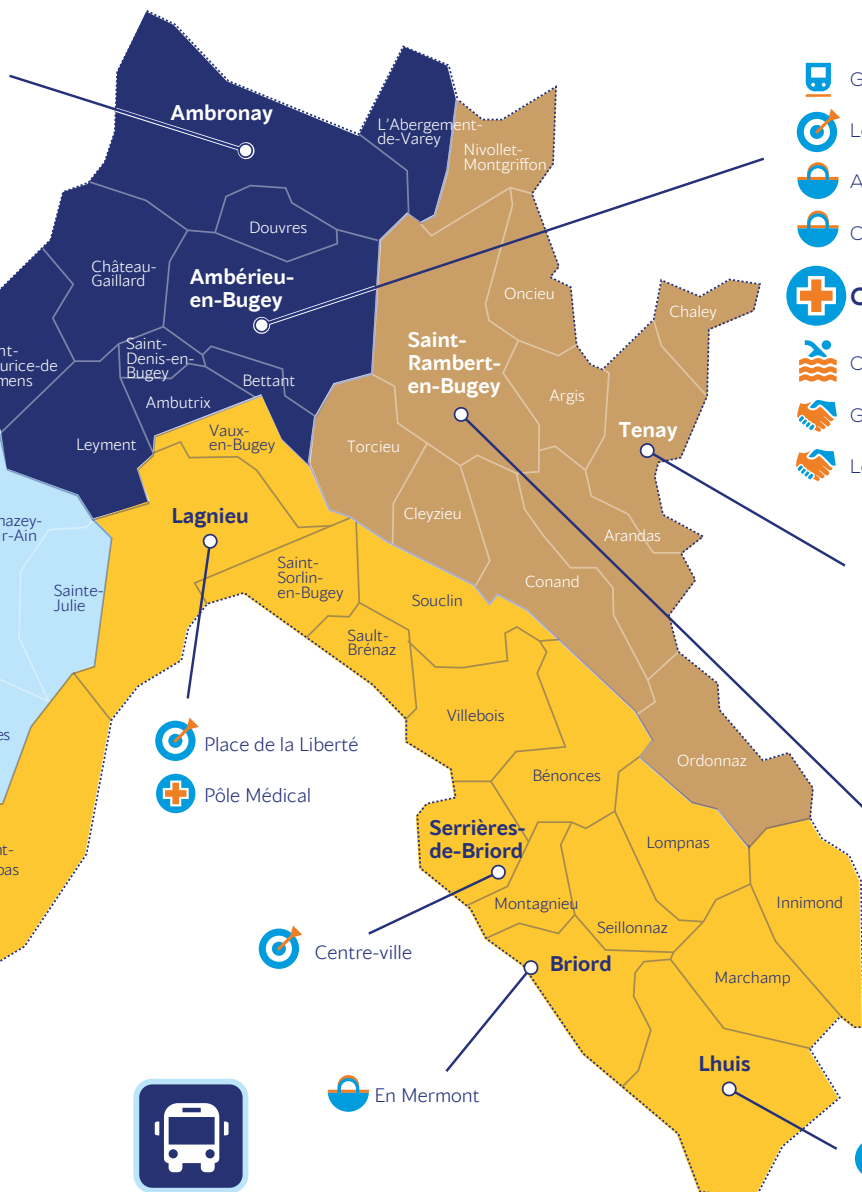
## ATTENTION






Un point de dépose ne peut être rejoint que depuis un point de prise en charge situé dans le même secteur, en dehors de 2 exceptions :

- Le centre hospitalier d'Ambérieu-en-Bugey est accessible quel que soit le secteur de prise en charge ;
- La maison de santé et la gare de Meximieux sont accessibles depuis les points de prise en charge des secteurs de Meximieux et de Lagnieu.



**2€**  
TARIF UNIQUE  
PAR TRAJET



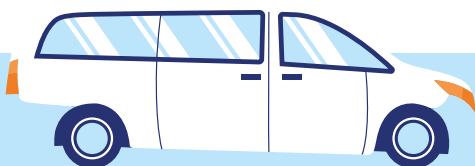
-  Gare SNCF
-  La Rencontre
-  Avenue de la Libération
-  CC Portes du Bugey
-  **Centre hospitalier**
-  Centre nautique
-  Gendarmerie
-  Létrac
-  Mairie
-  EHPAD
-  Gare SNCF
-  Gare SNCF
-  Maison France Services
-  Église
-  Maison de Santé
-  Supermarché
-  Place de la Gare



**32**  
destinations

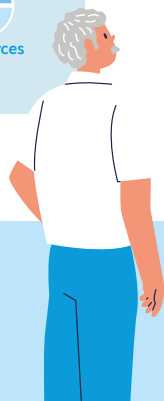
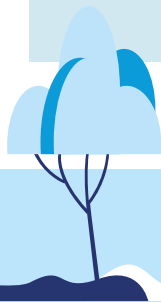
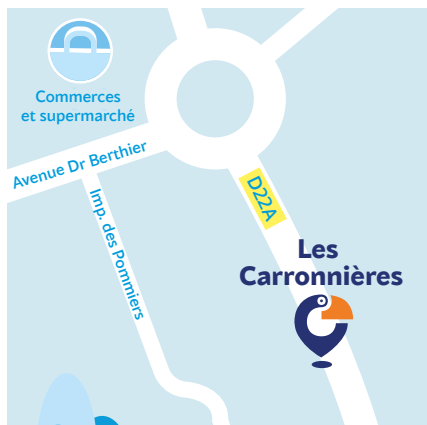


# Vos points de dépose à Ambérieu-en-Bugey





# Vos points de dépose à Meximieux









## Secteur de l'Albarine

### Arandas

- La Place
- Mairie

### Argis

- La Place

### Chaley

- Lavoir

### Cleyzieu

- Église

### Conand

- Mairie

### Nivollet- Montgriffon

- Mairie (Nivollet)
- Montgriffon

### Oncieu

- Auberge Oncieu

### Ordonnaz

- Mairie
- Rivolière

### Saint-Rambert- en-Bugey

- Angrières
- Blanaz
- Buges
- Église
- Grange-Neuve
- Grattoux
- Javornoz
- Lupieu
- Maison de santé
- Maison  
France Services
- Morgelas
- Serrières
- Supermarché
- Vorages-d'en-Haut

### Tenay

- Champ Jupon
- Mairie
- Malix

### Torcieu

- Le Chauchay
- Mairie
- Mont de l'Ange
- Montferrand





# Secteur d'Ambérieu-en-Bugey

## Ambérieu-en-Bugey

- Four à Chaux
- Gare SNCF
- Haut de Tiret
- La Rencontre
- Place de Tiret
- Place de Vareilles
- Saint-Germain-le-Haut

## Ambronay

- Place de l'Octroi

## Ambutrix

- La Bergère
- Place
- Place du Noyer

## Bettant

- Place de la Mairie

## Château-Gaillard

- Cormoz
- Ravinelles - Poizatière
- Village - École

## Douvres

- Aire de loisirs
- Entrée Ambérieu
- Place de la Babillière

## L'Abergement de Varey

- Côte Savin
- Dalivoy
- Village

## Leyment

- Gare
- Village

## Saint-Denis-en-Bugey

- La Croisette
- Mairie
- Pont Vieux
- Stade

## Saint-Maurice-de-Rémens

- Martinaz
- Place de la Mairie





## Secteur de Lagnieu

### Bénonces

- ⊙ Bascule
- ⊙ Mairie
- ⊙ Onglas

### Briord

- ⊙ En Mermont
- ⊙ Fléviu
- ⊙ Rue des Écoles
- ⊙ Vérizieu

### Innimond

- ⊙ Mairie

### Lagnieu

- ⊙ Lotissement  
  Les Louises
- ⊙ Place de la Liberté
- ⊙ Saint-Gobain

### Lhuis

- ⊙ Charantonod
- ⊙ La Manissière
- ⊙ Le Poulet
- ⊙ Milieu
- ⊙ Place de la Gare
- ⊙ Rix

### Lompnas

- ⊙ Fontaine

### Loyettes

- ⊙ Chapelle
- ⊙ Mariniers
- ⊙ Tourterelles

### Marchamp

- ⊙ Marchamp
- ⊙ Musée de Cerin
- ⊙ Veracruz

### Montagnieu

- ⊙ Les Granges
- ⊙ Montagnieu

### Saint-Sorlin- en-Bugey

- ⊙ Lotissement  
  Le Moulin
- ⊙ Rue du Port

### Saint-Vulbas

- ⊙ Cabinet médical
- ⊙ Les Gaboureaux
- ⊙ Marcilleux

### Sault-Brénaz

- ⊙ Mairie
- ⊙ Place de Brénaz

### Seillonnaz

- ⊙ Chosaz
- ⊙ Crept
- ⊙ Le Bourg

### Serrières-de-Briord

- ⊙ Centre-ville

### Souclin

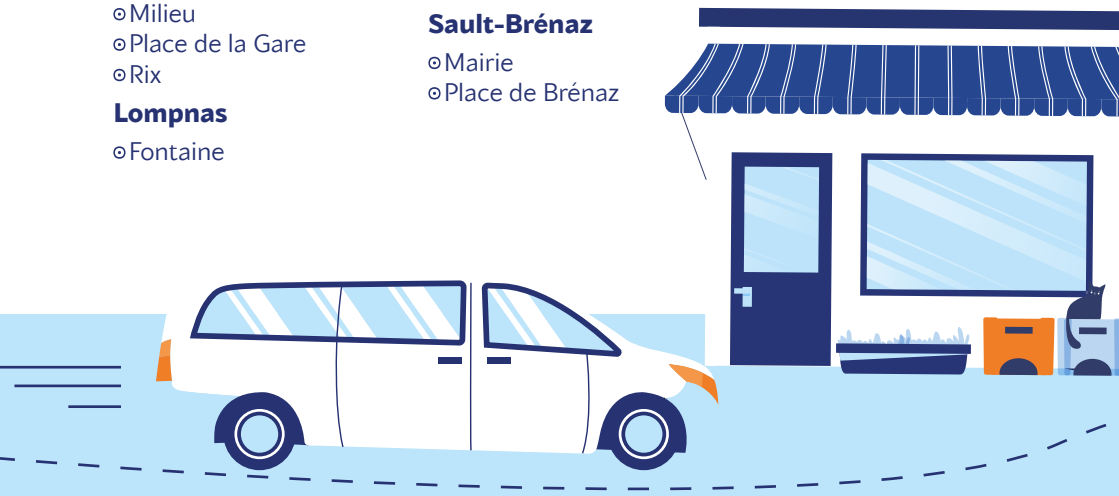
- ⊙ Fay-Four à pain
- ⊙ Place de la Mairie
- ⊙ Soudon centre

### Vaux-en-Bugey

- ⊙ La Ruaz
- ⊙ Mairie - École
- ⊙ Vaux Févroux

### Villebois

- ⊙ Bouis
- ⊙ Gare
- ⊙ Tilleuls





## Secteur de Meximieux

### **Blyes**

- Mairie

### **Bourg-Saint-Christophe**

- 7 Chemins
- Chemin du Pommier
- Église
- Place de la Mairie

### **Charnoz-sur-Ain**

- Billieux - Giron
- Centre Village
- Cimetière
- Loyat Mairie

### **Chazey-sur-Ain**

- Centre
- L'Hôpital
- Rampot
- Rignieu
- Route de Leyment

### **Faramans**

- Le Racoud - Le Félix
- Le Vessy
- Mairie

### **Joyeux**

- Mairie

### **Le Montellier**

- Mairie

### **Meximieux**

- Bovagne
- Lavoir  
de Chavagneux
- Le Longevent
- Les Carronnières
- MCA
- Place du Lieutenant  
Giraud

### **Pérouges**

- Bourg-Saint-  
Christophe
- La Cité
- La Glaye
- Péage - École
- Rapan

### **Rignieux-le-Franc**

- Fontaine
- Le Brevet
- Le Guillon

### **Saint-Éloi**

- Le Lambert
- Mas Garnier
- Mas Plomb
- Mas Pressieu
- Place du Village

### **Saint-Jean-de-Niost**

- Buyat
- Clavoz
- Église

### **Saint-Maurice-de-Gourdans**

- L'Orme
- La Charrière
- Pollet
- Port-Galland

### **Sainte-Julie**

- Lavoir

### **Villieu-Loyes-Mollon**

- Buchin
- Loyes
- Mollon
- Monthoz
- Villieu





## Pour un trajet serein

### Réservation obligatoire

- La réservation se fait **par téléphone** au **04 8000 7000** via la centrale unique de la Région, en indiquant les lieux de prise en charge et de dépose et les horaires souhaités.
- Il est **possible de réserver plusieurs trajets** au cours du même appel, y compris les retours.
- La réservation est à effectuer **au plus tôt 15 jours avant le déplacement** prévu et **au plus tard la veille jusqu'à midi** (au plus tard le vendredi midi pour les déplacements du lundi).
- Après réservation, le **trajet est confirmé par sms ou par appel téléphonique** : en cas d'absence de place ou de véhicule disponible pour effectuer le trajet, des horaires décalés ou alternatifs peuvent être proposés.

### Trajet

- Les trajets sont effectués y compris pour une seule personne transportée.
- Le trajet est réalisé au plus court en fonction des personnes présentes dans le véhicule.



### Conditions et accessibilité

- Le service est **ouvert à tous**, y compris aux **non-résidents de la CCPA**.
- TOUQUAN est **accessible aux personnes à mobilité réduite** (une aide à la montée et à la descente du véhicule peut être apportée).
- Les enfants de **moins de 14 ans** doivent être **accompagnés par** une personne de **plus de 14 ans**.

### Paiement à la montée dans le véhicule

- Le titre de transport est de **2 € par trajet**, quelle que soit la distance.
- Le **paiement** du trajet s'effectue **auprès du chauffeur, en liquide**. Il est conseillé de faire l'appoint.

### Horaires

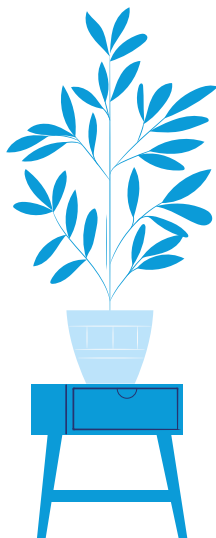
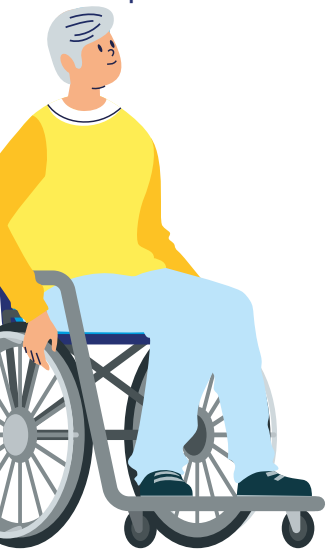
- En cas de **décalage de l'heure** demandé (plus ou moins 15 minutes) ou de retard du véhicule, **l'usager est prévenu par téléphone**.





## Les bonnes pratiques

- Les passagers doivent se présenter à l'arrêt **5 min avant l'horaire défini**.
- **En cas de retard du passager, le conducteur est autorisé à attendre 5 min supplémentaires**; au-delà, le trajet ne pourra être effectué.
- **Il n'est pas possible de changer de destination au cours du trajet**, ni d'effectuer une halte pendant le parcours.
- **L'annulation est possible jusqu'à 2h au plus tard avant l'heure de prise en charge** auprès de la centrale de réservations pendant ses horaires d'ouverture.
- **Au-delà de 3 annulations** dans un délai de moins de 2h avant la course ou après **2 non-présentations à l'arrêt** sans justificatif, **il ne sera plus possible d'accéder au service pendant 3 mois**.



# QUELQUES RÈGLES À RESPECTER



## Port de la ceinture obligatoire

- Siège auto pour les enfants (à préciser lors de la réservation)
- Dispositifs homologués ou fixations pour les passagers en fauteuil roulant.



## Pas de trouble à la tranquillité et à la sécurité des autres passagers ou du conducteur



- ### Interdiction, notamment :
- d'entraver la circulation dans le véhicule, la montée ou la descente des passagers ;
  - de fumer/vapoter ;
  - d'avoir des objets tranchants, piquants ou contondants.



## Respect du matériel



## Animaux domestiques de petite taille acceptés (sous conditions)



## Bagages et colis peu encombrants autorisés

- Vélos non autorisés ;
- Poussettes et trottinettes autorisées, si pliées.

# UN SERVICE OUVERT À TOUS !



## ⊙ RÉSERVEZ SIMPLEMENT

Par téléphone au **04 8000 7000**  
au plus tard la veille à 12h (au plus tard  
le vendredi 12 h pour le lundi).



**TARIF UNIQUE  
PAR TRAJET**

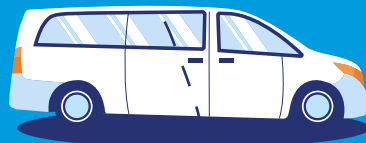


## ⊙ RENDEZ-VOUS AU POINT DE PRISE EN CHARGE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS



## ⊙ DÉPLACEZ-VOUS SEREINEMENT

Réalisez jusqu'à 20 trajets par mois  
ou 10 allers-retours.  
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,  
sauf jours fériés.



## ⊙ REJOIGNEZ VOTRE DESTINATION

Marché, rendez-vous médical, activité de loisirs :  
que ce soit pour un aller simple ou un aller-retour,  
TOUQUAN s'adapte à vos activités.

+ D'INFOS [www.bus-touquan.fr](http://www.bus-touquan.fr)